|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Mission Permanente de la République** **de Côte d’Ivoire auprès de l’Office des Nations Unies à Genève** |  | **République de Côte d’Ivoire****Union-Discipline-Travail** |

**37ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**--------------------------------**

Genève, du 18 au 29 janvier 2021

**PASSAGE DE LA MAURITANIE A L’EPU**

Genève, le 19 janvier 2021

**DECLARATION DE LA COTE D’IVOIRE**

ORATEUR :

Contacts Point focal : M. François KOUAME

 +41 77 997 15 75

 franckkouame@hotmail.com

**Monsieur le Président,**

La Côte d’Ivoire souhaite la fraternelle bienvenue à la délégation mauritanienne et la remercie pour son troisième rapport.

La délégation ivoirienne félicite la Mauritanie pour la mise en œuvre des recommandations acceptées lors de son deuxième passage à l’EPU, notamment la ratification des conventions n° 143 et 144 de l’OIT sur les travailleurs migrants et les consultations triparties.

La Côte d’Ivoire encourage les autorités mauritaniennes à poursuivre les efforts et leur recommande ce qui suit :

* faire des enquêtes approfondies et impartiales concernant les violations subies par les défenseurs des droits de l’homme et punir les coupables;
* harmoniser le cadre national des droits de l’homme avec les conventions sur le droit des femmes et la discrimination raciale ;
* adhérer au deuxième protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.

Pour conclure, la Côte d’Ivoire souhaite plein succès à la Mauritanie.

Je vous remercie.